

*Cabinet du Secrétaire d'Etat
au Tourisme*

Paris, le 18 FEV. 1998

Le Directeur du Cabinet

MR/SB/980109

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Madame Michelle DEMESSINE, Secrétaire d'Etat au Tourisme, sur les procédures officielles d'agrément et de classement des chambres d'hôtes.

Vous regrettez que la réglementation sur le classement des meublés n'ait pas inclus les chambres d'hôtes.

Consciente de cette carence, Madame la Ministre a d'ores et déjà demandé à ses services de bien vouloir lui faire des propositions susceptibles de répondre à vos interrogations.

Je vous remercie très sincèrement de votre contribution et ne manquerai pas de vous saisir des suites qui seront données à cette problématique particulière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pierre DEBLOCK

Monsieur Hervé BOUVANT
Président
Fleurs du Soleil
Domaine du Frère
Les Milles
13852 AIX EN PROVENCE